



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 52/22

Objet

Principe d'élaboration d'un
Contrat Local de Santé
(CLS)

Secrétaire de séance

Stéphane CHAMPANHET

Rapporteur :

Séverine CALINON

Conseil Communautaire
23 juin 2022
Authume - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 57

Nombre de procurations : 16

Nombre de votants : 73

Date de la convocation : 17 juin 2022

Date de publication : 1^{er} juillet 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, N. Gomet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Monneret, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin.

Conseillers absents ayant donné procuration :

P. Antoine à J.B Gagnoux, M. Berthaud à C. Bourgeois-République, F. Dray à J.P Fichère, D. Germond à P. Jaboviste, I. Girod à J.P Cuinet, J. Gruet à I. Delaine, L. Jarrot-Mermet à N. Herrmann, J.P Lefèvre à C. Riotte, M. Mbitel à J. Péchinot, M. Mirat à N. Jeannet, C. Nonnotte-Bouton à S. Marchand, H. Prat à N. Gomet, J.M Rebillard à S. Champanhet, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à A. Douzenel, P. Viverge à A. Hamdaoui.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

C. Demortier, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, G. Ginet, O. Gruet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, A. Mathiot, E. Saget, P. Verne.

Un Contrat Local de Santé (CLS) est signé entre l'État, les collectivités locales et d'autres partenaires engagés pour réduire les inégalités territoriales et sociales liées à la santé. Il vise à mettre en cohérence le travail des acteurs signataires, à coordonner leur travail et à développer au besoin des actions nouvelles.

Depuis 2018, la démarche d'élaboration du contrat est portée par le Pays Dolois – Pays de Pasteur, association qui réunit la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, les Communautés de Communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Un diagnostic local de santé a été finalisé en août 2019. Il a permis d'avoir une connaissance précise et chiffrée de l'organisation de notre territoire pour la santé, par exemple en recensant et localisant les médecins généralistes et spécialistes, les infirmiers, les autres professionnels médicaux ou paramédicaux, les établissements de santé et leurs projets.

Dans la foulée, en novembre 2019, les 4 axes potentiels du futur Contrat Local de Santé ont été définis :

1. Développer l'offre de soins
2. Conforter les actions de prévention et de promotion de la santé
3. Créer des conditions favorables à l'accès aux soins
4. Agir sur l'environnement dans le but d'améliorer la santé

Concrètement, le futur CLS pourrait permettre des actions pour accompagner la modernisation du Centre Hospitalier Louis Pasteur de Dole et y associer l'ensemble du territoire, améliorer la coopération interprofessionnelle et libérer du temps médical, faciliter les installations, soutenir l'internat rural, développer la télémédecine, renforcer l'Hospitalisation à Domicile (HAD). Un volet du CLS aborderait la santé mentale et psychiatrique. Sur le volet environnemental, la lutte contre l'ambrosie et la sensibilisation aux perturbateurs endocriniens font partie des enjeux identifiés.

La démarche d'élaboration du CLS a dû être suspendue en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 et de la crise sanitaire qui a mobilisé toutes les ressources disponibles des Agences Régionales de Santé. Elle n'a pas pu être réactivée plus tôt en raison de la réorganisation de la délégation de l'ARS du Jura.

Aujourd'hui, l'équipe de l'ARS, en lien avec celle du Pays, a actualisé le diagnostic réalisé en août 2019.

Le Bureau du Pays Dolois – Pays de Pasteur s'est réuni le lundi 25 avril 2022. Il a reçu la nouvelle déléguée départementale de l'ARS, Mme Ghislaine WANWANSKAPPEL. L'entretien a permis de mettre en exergue l'utilité d'avancer sur le Contrat Local de Santé et parallèlement, de travailler à l'organisation d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), c'est-à-dire d'une association regroupant les professionnels de santé du territoire, dans l'objectif qu'ils se coordonnent et fluidifient les parcours de santé des patients.

A l'issue de cette réunion de Bureau, il a été proposé de réactiver la démarche d'élaboration du CLS, dans l'objectif de parvenir à une signature au 1^{er} semestre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CONFIRME** le principe de l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS) porté conjointement par le Pays Dolois - Pays de Pasteur et l'Agence Régionale de Santé, en lien avec les 4 EPCI du Nord Jura,
- **VALIDE** le principe du recrutement d'un animateur chargé de conduire la démarche par le Pays Dolois – Pays de Pasteur et de solliciter toute subvention mobilisable pour participer à son financement,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Authume,
Le 23 juin 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Association Pays Dolois – Pays de Pasteur
- Agence Régionale de Santé du Jura

